

En Auvergne-Rhône-Alpes, moins d'ouvriers, toujours plus de cadres

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 213 • Juillet 2026



En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi global au lieu de résidence a progressé de 11,6 % entre 2006 et 2022, portant la population active en emploi à 3 486 000 personnes. Cette croissance s'est accompagnée d'une évolution de la structure des catégories socioprofessionnelles. La part des ouvriers a diminué ; ils sont désormais plus représentés dans le tertiaire que dans l'industrie. Inversement, la part des cadres a fortement augmenté, consolidant la région comme la mieux dotée après l'Île-de-France. Les employés et les professions intermédiaires restent toutefois les plus nombreux dans l'emploi régional. Le vieillissement de la population active, ainsi que la féminisation des emplois, concernent toutes les catégories socioprofessionnelles.

En 2022, Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 486 000 actifs en emploi ► **figure 1**. Ils représentent 43 % de la population régionale et 69 % des personnes âgées de 15 à 64 ans. Depuis 2006, le volume de l'emploi global a progressé de 11,6 %, soit plus fortement que la population des 15-64 ans (+4,9 %). Le taux d'emploi est ainsi passé de 65,3 % à 69,1 %. Les professions intermédiaires et les employés constituent toujours la majorité de la population active en emploi. Dans le détail, les professions intermédiaires représentent 27,6 % des actifs, suivies des employés qui comptent pour 24,8 % de l'emploi régional. Les parts d'ouvriers et de cadres (incluant les professions intellectuelles supérieures) sont identiques, autour de 20 %. Enfin, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise constituent 7,1 % de la population active en

emploi, et les agriculteurs exploitants 1,4 %. À l'exception de ces derniers, le salariat reste la situation la plus répandue (87,1 %). Le non-salariat a toutefois progressé plus rapidement depuis 2006 (+26,6 % contre +9,7 %).

Des ouvriers désormais plus nombreux dans les services que dans l'industrie

Avec les agriculteurs, les ouvriers constituent la seule catégorie socioprofessionnelle dont les effectifs ont reculé sur la période récente. Tous secteurs confondus, l'emploi ouvrier a perdu 72 400 postes entre 2006 et 2022 (-9,6 %). Le secteur industriel, dont les effectifs ouvriers ont chuté de 78 400 unités,

porte exclusivement cette baisse, alors que les emplois ouvriers hors industrie ont progressé de 6 000 postes.

Un double effet explique cette érosion de l'emploi ouvrier. D'une part, l'industrie, principale employeuse, a fortement réduit son emploi total. D'autre part, les modes de production ont changé, avec davantage d'emplois qualifiés et moins d'emplois ouvriers. Entre 2006 et 2022, le poids de l'industrie dans l'emploi total est ainsi passé de 18,7 % à 14,5 % en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce secteur emploie désormais 510 000 personnes, dont 38,6 % d'ouvriers, contre 585 000 personnes et 49,3 % d'ouvriers en 2006. Enfin, dans l'industrie, alors que la part des techniciens et des cadres a augmenté, celle des ouvriers a diminué,

► 1. Effectif, part et évolution selon la catégorie socioprofessionnelle, en Auvergne-Rhône-Alpes, en 2006 et 2022

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs en 2022	Taux de croissance 2022-2006 (en %)	Variation des effectifs 2022-2006	Répartition (en %)		Contribution à l'évolution (en %)
				en 2006	en 2022	
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	47 784	-29,6	-20 129	2,2	1,4	-0,6
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE	248 504	23,2	46 806	6,5	7,1	1,5
<i>dont Artisans</i>	130 496	31,3	31 072	3,2	3,7	
CADRES	680 855	52,7	234 914	14,3	19,5	7,5
<i>dont Professions libérales</i>	80 445	62,4	30 923	1,6	2,3	
<i>dont Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i>	175 056	67,5	70 541	3,3	5,0	
<i>dont Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</i>	225 766	69,3	92 441	4,3	6,5	
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	961 736	19,9	159 423	25,7	27,6	5,1
<i>dont Professions intermédiaires de la santé et du travail social</i>	221 888	42,1	65 715	5,0	6,4	
<i>dont Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises</i>	300 864	20,9	51 970	8,0	8,6	
EMPLOYÉS	862 937	1,6	13 273	27,1	24,8	0,4
<i>dont Employés civils et agents de service de la fonction publique</i>	277 444	7,2	18 587	8,3	8,0	
<i>dont Employés de commerce</i>	134 753	-7,4	-10 725	4,7	3,9	
<i>dont Personnels des services directs aux particuliers</i>	183 113	1,2	2 159	5,8	5,3	
OUVRIERS	684 132	-9,6	-72 431	24,2	19,6	-2,3
<i>dont Ouvriers qualifiés de type industriel</i>	121 013	-18,6	-27 651	4,8	3,5	
<i>dont Ouvriers qualifiés de type artisanal</i>	157 209	4,0	6 081	4,8	4,5	
<i>dont Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport</i>	46 259	-10,8	-5 587	1,7	1,3	
<i>dont Ouvriers non qualifiés de type industriel</i>	149 884	-23,3	-45 631	6,3	4,3	
<i>dont Ouvriers non qualifiés de type artisanal</i>	112 137	-5,2	-6 153	3,8	3,2	
<i>dont Ouvriers agricoles</i>	18 393	16,4	2 595	0,5	0,5	
TOTAL	3 485 948	11,6	361 856	100,0	100,0	11,6

Champ : Personnes de 15 à 64 ans en emploi résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2022.

en particulier les moins qualifiés (-6,4 %)

► **figure 2.** En Auvergne-Rhône-Alpes, la transformation des métiers de l'industrie s'est opérée vers un niveau de qualification plus élevé qu'en moyenne nationale.

Au sein de l'industrie, le nombre d'ouvriers s'est réduit dans plusieurs secteurs ; c'est notamment le cas de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (-40 %), la fabrication de machines et équipements (-40 %), l'industrie automobile (-35 %) et la fabrication de produits métalliques (-30 %). Seule l'industrie agroalimentaire n'a pas réduit ses effectifs depuis 2006, mais au fil du temps, les ouvriers qualifiés se sont substitué aux ouvriers peu qualifiés. Ce secteur est ainsi devenu le plus gros employeur d'ouvriers de la région (31 400 emplois, soit 47 % de ses effectifs).

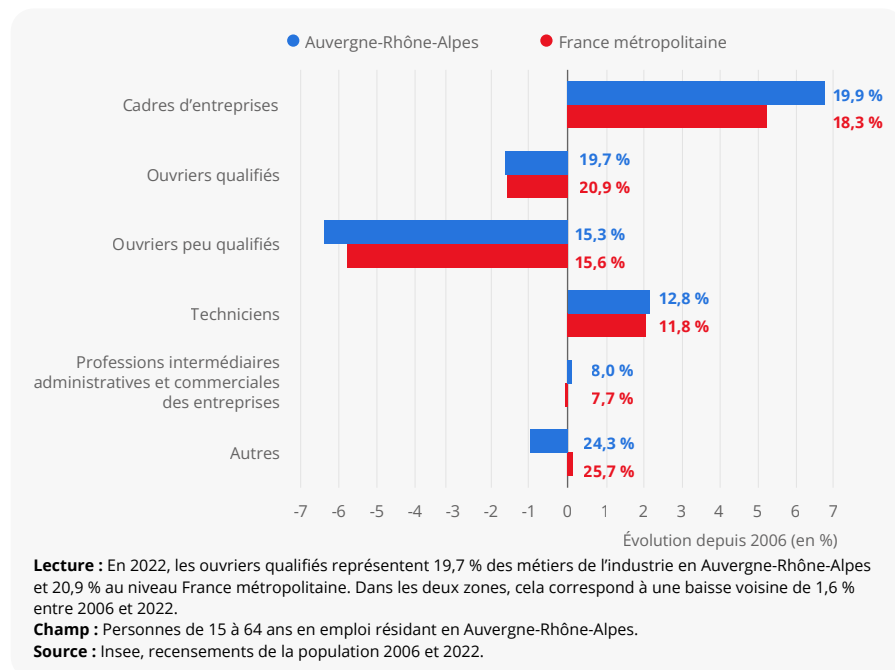
En conséquence, les ouvriers sont désormais plus nombreux dans les services que dans l'industrie. Depuis 2006, leur nombre a même augmenté dans le tertiaire marchand (+18 400), où ils sont désormais 307 000 (soit 18,9 % des emplois du tertiaire marchand), contre 197 100 dans l'industrie et 108 800 dans la construction. Les ouvriers du tertiaire exercent notamment dans le commerce, la réparation automobile, la logistique, les transports et les métiers de bouche. Les métiers aux plus fortes évolutions sont les magasiniers, les mécaniciens, les conducteurs de véhicules de transport de personnes ou de marchandises, ou les ouvriers de type « artisanal » dans les services relatifs aux bâtiments et à l'aménagement paysager.

Le recul de l'emploi ouvrier dans l'industrie affecte l'ensemble du territoire régional. Les grands pôles urbains comme Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble et Saint-Étienne sont particulièrement touchés. Mais le développement du secteur tertiaire, et les emplois ouvriers qui l'accompagnent, atténuent cette chute, notamment dans ces grands centres et dans l'est de la région. Finalement, le repli de l'emploi ouvrier se concentre sur la partie ouest ► **figure 3.** Deux zones d'emploi ont toutefois une croissance atypique : le Genevois Français où l'emploi ouvrier des résidents se développe, en raison de la hausse du nombre de travailleurs transfrontaliers liée à un tissu industriel dynamique, autour de l'horlogerie et de la chimie notamment. La zone de Saint-Flour, certes à faible nombre d'emplois, présente une évolution positive grâce à la maroquinerie.

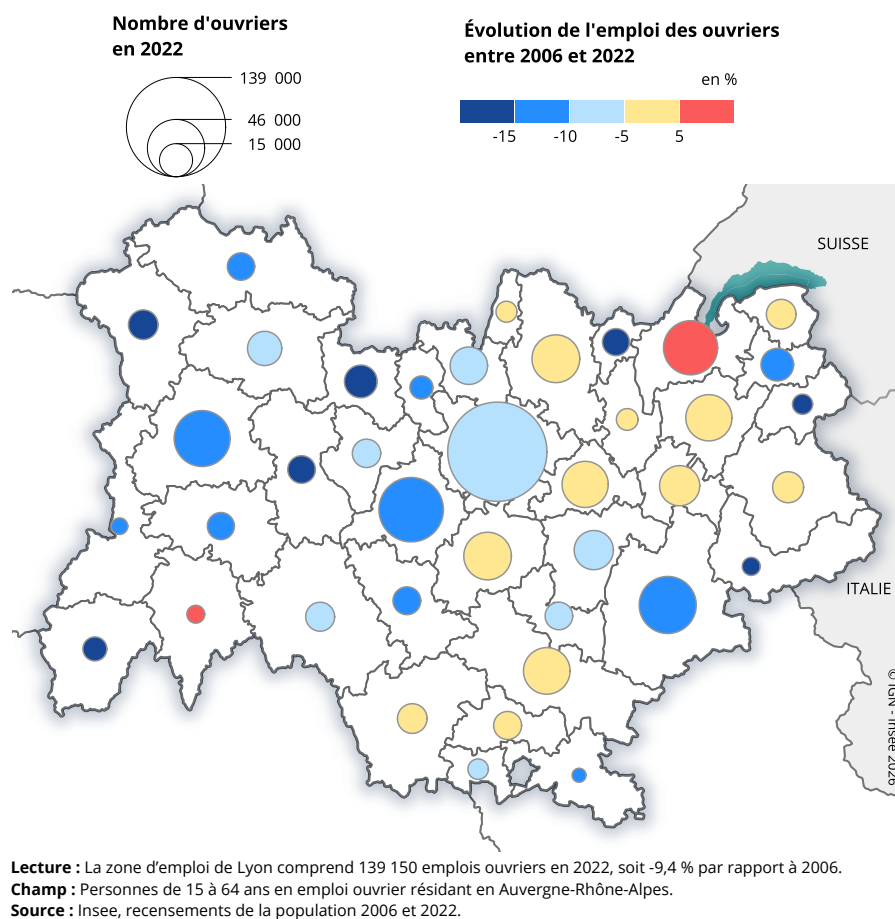
Auvergne-Rhône-Alpes, seconde région d'implantation des cadres

En 2022, les cadres représentent un emploi sur cinq dans la région, soit nettement moins qu'en Île-de-France (un sur trois), mais plus que dans toutes les autres régions de province (un sur six en moyenne).

► 2. Part des métiers dans l'industrie en 2022 et évolution depuis 2006



► 3. Effectif et évolution de l'emploi ouvrier entre 2006 et 2022 par zone d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes



Depuis 2006, les cadres sont la catégorie socioprofessionnelle dont les effectifs ont le plus augmenté (+52,7 % soit 234 900 actifs en emploi supplémentaires). Les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise contribuent pour 39,4 % à l'accroissement du nombre de cadres, les cadres administratifs et

commerciaux d'entreprise pour 30,0 %. La moitié des nouveaux cadres travaille dans les activités spécialisées scientifiques et techniques de l'information (+21,7 %) ou dans l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (+19,9 %). Les cadres étaient déjà historiquement les

plus présents dans ces secteurs, ainsi que dans l'information et la communication (14,3 % des nouveaux cadres).

Trois nouveaux emplois sur quatre font partie des fonctions de décision, de conception et d'intermédiation. En 2022, ces fonctions, appartenant aux fonctions dites « métropolitaines », représentent 61,0 % de l'emploi des cadres en Auvergne-Rhône-Alpes, contre 73,2 % en Île-de-France et 55,6 % en France de province.

L'emploi des cadres et professions intellectuelles supérieures se concentre dans les grands pôles urbains ► **figure 4**. Ainsi, 57,4 % d'entre eux travaillent dans les zones d'emploi de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, contre 43,6 % pour l'ensemble des emplois. L'emploi des cadres résidant dans les zones d'emploi du Genevois Français et d'Annecy a particulièrement progressé. Portés par l'emploi transfrontalier, ces territoires rivalisent avec les grands pôles urbains concernant la part de cadres dans l'emploi des résidents.

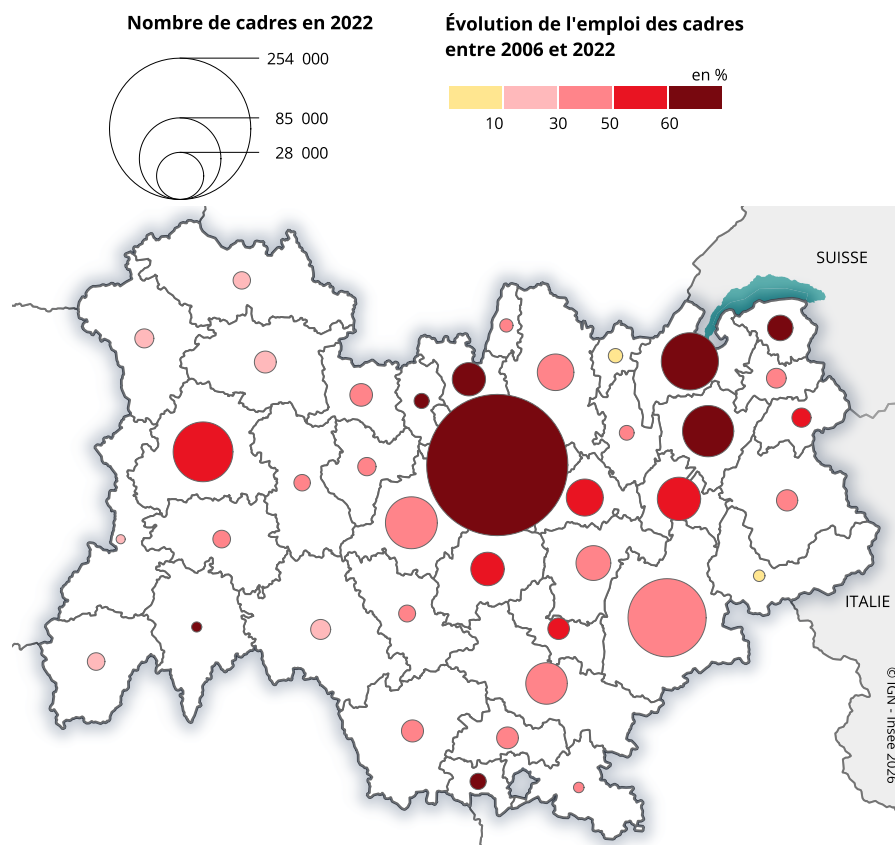
Professions intermédiaires, première catégorie dans l'emploi

En 2022, la moitié des personnes en emploi exerce une profession intermédiaire ou est employée. Depuis 2006, les effectifs des professions intermédiaires ont beaucoup augmenté (+19,8 %) et sont maintenant plus élevés que ceux des employés (961 700 contre 862 900). Les professions intermédiaires de la santé et du travail social sont les plus fortes contributrices à cette hausse (+41,2 %). En son sein, les métiers d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes ainsi que les actifs travaillant dans le domaine de l'action sociale et l'hébergement médico-social (dont les travailleurs sociaux) ont le plus alimenté ces évolutions. La seconde plus forte contribution provient des professions intermédiaires des entreprises (+32,6 %), pour lesquelles de nombreux emplois ont été créés dans le secteur du commerce.

Les employés présentent les effectifs les plus stables, avec une hausse limitée à 1,6 % entre 2006 et 2022. Certaines composantes ont toutefois évolué sensiblement. C'est le cas des employés de la fonction publique (+7,2 %), à travers les métiers de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale, dont font partie, par exemple, les aides-soignants. À l'opposé, les effectifs d'employés de commerce ont le plus diminué (-7,4 %).

Enfin, les effectifs des artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont nettement progressé depuis 2006 (+23,2 %), en particulier sous l'impulsion des artisans (+31,3 %). À l'inverse, les effectifs d'agriculteurs exploitants continuent de baisser (-29,6 %). Leur part dans l'emploi est passée de 2,2 % à 1,4 %, contre 2,3 % à 1,6 % en France de province.

► 4. Effectif et évolution de l'emploi des cadres entre 2006 et 2022 par zone d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes



Lecture : La zone d'emploi de Lyon comprend 254 250 cadres, en hausse de 68,1 % entre 2006 et 2022.
Champ : Personnes de 15 à 64 ans en emploi de cadre résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.
Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2022.

Tous les groupes socioprofessionnels concernés par le vieillissement

Entre 2006 et 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes, la population active en emploi a vieilli : la part des plus de 50 ans a augmenté de 23 % à 30 %, tandis que celle des moins de 35 ans a reculé, passant de 35 % à 32 %. Ainsi, l'emploi des plus de 50 ans a progressé de 318 800 postes, cette tranche d'âge représentant 88 % de la croissance de l'emploi régional (+361 800).

Dans le même temps, le poids démographique des 50-64 ans au sein de la population globale est resté stable, passant de 18 % à 19 %. L'augmentation du taux d'emploi de cette catégorie d'âge (54 % en 2006 contre 67 % en 2022) explique ce décalage. Deux effets se cumulent : une baisse des départs en retraite avant 65 ans ainsi qu'un recul du nombre de personnes au foyer. En parallèle, le taux d'activité des moins de 50 ans est constant sur la période, s'élevant à 58 % pour les moins de 35 ans et à 85 % pour les 35-50 ans. Cette structure de la population active par âge est proche de celle observée en France métropolitaine.

Le vieillissement touche tous les groupes socioprofessionnels, mais dans des proportions différentes. Les agriculteurs sont les plus concernés ; ils sont, en 2022, 46,9 % à avoir plus de 50 ans (en progression de

11,1 points depuis 2006). Les ouvriers et les employés le sont également, mais dans une moindre mesure, avec une croissance de la part des plus de 50 ans de respectivement 9,3 et 8,9 points. Ces catégories, autrefois très jeunes, sont désormais proches de la moyenne régionale (30,3 % d'employés de plus de 50 ans et 28,8 % d'ouvriers de cette même tranche d'âge). Les cadres présentent le vieillissement le moins marqué, la part des plus de 50 ans progressant de deux points pour atteindre 30,2 % en 2022.

Le diplôme, toujours un déterminant de la catégorie sociale

Depuis 2006, la proportion de diplômés du supérieur parmi les actifs en emploi a augmenté. La part des diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur parmi les actifs en emploi, est passée de 10,2 % en 2006 à 15,7 % en 2022. En revanche, la part des actifs en emploi détenteurs du seul baccalauréat est restée stable sur la période, tout comme celle des diplômés de deuxième ou troisième cycle. Le nombre de personnes sans diplôme parmi les actifs en emploi a reculé (21,2 % en 2006 et 10,8 % en 2022). En conséquence, Auvergne-Rhône-Alpes présente une structure de diplômés plus avantageuse que la moyenne de France de province, avec une proportion plus faible de

non-diplômés et une présence plus marquée de profils qualifiés. Toutefois, cette répartition demeure moins favorable que celle observée en Île-de-France.

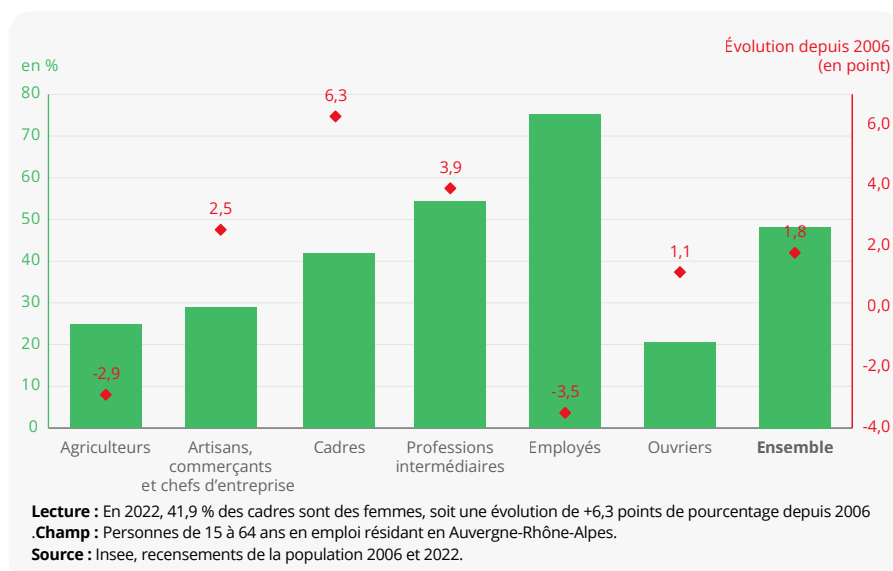
L'augmentation du niveau de diplôme ne s'est pas accomplie de manière uniforme entre les différentes catégories socioprofessionnelles. Ainsi, les cadres détiennent majoritairement des diplômes du troisième cycle de l'enseignement supérieur (58,6 %). Cela s'est confirmé depuis 2006, ce groupe ayant accueilli la quasi-totalité des nouveaux diplômés (95,3 %). À l'inverse, malgré une baisse globale, le nombre de personnes sans diplôme reste important parmi les ouvriers (24,4 %). Néanmoins, 67,6 % des ouvriers peu qualifiés possèdent désormais au moins un CAP, le baccalauréat ou un titre du supérieur, contre 54,7 % en 2006. En revanche, pour les ouvriers qualifiés, la part des surdiplômés a diminué (20,9 % ont un diplôme du supérieur contre 32,9 % en 2006).

Les professions intermédiaires ont absorbé les deux tiers de la hausse du nombre de diplômés du premier cycle de l'enseignement supérieur parmi les actifs en emploi. Dans cette catégorie, la part de ces diplômés est passée de 11,3 % en 2006 à 24,8 % en 2022, rattrapant celle des diplômés du second cycle qui a, elle, reculé de 34,0 % à 25,3 %. Ainsi, ce sont les professions intermédiaires qui présentent les niveaux de diplôme les plus variés, avec, en contrepartie, près de 40 % de surqualification (2^e ou 3^e cycle du supérieur), chiffre toutefois en repli (50,7 % en 2006).

Employés, une catégorie aux trois quarts féminine

En Auvergne-Rhône-Alpes, depuis 2006, 63,5 % des nouveaux emplois sont féminins. Grâce à une hausse du taux d'activité plus marquée chez les femmes, le taux de féminisation global a augmenté de 46,4 % à

► 5. Répartition de l'emploi des femmes par catégorie socioprofessionnelle en 2022 et évolution depuis 2006 en Auvergne-Rhône-Alpes



48,2 % entre 2006 et 2022. Sa progression est plus rapide que pour les hommes (+6,4 points tout âge confondu, entre 2006 et 2022). Toutefois, le taux d'activité des femmes reste, à tous les âges, inférieur à celui des hommes (-5,8 points pour les 15-50 ans et -3,8 points pour les plus de 50 ans).

La part des femmes est très variable selon les groupes socioprofessionnels. Elles sont majoritaires parmi les professions intermédiaires (54,4 %), et plus particulièrement parmi celles de la santé et du travail social, où elles représentent huit personnes en emploi sur dix. Au fil des ans, ces professions se sont éloignées de la parité dont elles étaient proches en 2006 (50,5 %) ► **figure 5**. Les métiers des employés sont les plus féminisés, avec les trois quarts des emplois occupés par des femmes. Notamment, leur part dans l'emploi est plus élevée parmi les employés administratifs d'entreprise, de la fonction

publique et des services aux particuliers, où plus de huit personnes en emploi sur dix sont des femmes. À l'inverse, les ouvriers, les agriculteurs, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont très majoritairement des hommes. La situation est proche de celle de 2006 car c'est dans ces groupes socioprofessionnels que la part des femmes a le moins progressé. Les hommes sont également surreprésentés parmi les cadres (58,1 %), malgré un rééquilibrage par rapport à 2006 (64,4 %). La position régionale des femmes dans chaque groupe socioprofessionnel est très proche de la situation nationale. ●

Frédéric Brouillet, Évelyne Cuomo (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Source et méthodologie

Les résultats présentés proviennent de l'**exploitation complémentaire du recensement de la population**, millésimes 2006 et 2022.

L'analyse porte sur les actifs en emploi, âgés de 15 ans à moins de 65 ans, résidant en Auvergne-Rhône-Alpes.

Les **catégories socioprofessionnelles** ont été identifiées avec l'utilisation de la PCS 2020, disponible dans le recensement 2022, et de la PCS 2003, disponible dans le recensement de 2006. Les niveaux plus agrégés de la PCS 2020 sont identiques à ceux de la PCS 2003. Au niveau le plus agrégé, les six groupes socioprofessionnels de la PCS 2003 correspondent au premier chiffre de la PCS 2020. Au deuxième niveau, les 29 catégories socioprofessionnelles de la PCS 2003 correspondent aux deux premiers chiffres de la PCS 2020.

► Pour en savoir plus

- **Decorme H., Ferrante A.,** « [En 30 ans, davantage de cadres et d'employés non qualifiés](#) », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 48, novembre 2017.
- **Anguier C., Simon A.,** « [Depuis la crise, une évolution de la qualité des emplois à double vitesse](#) », Insee Analyses Rhône-Alpes n° 31, juin 2015.
- **Forment V., Vidalenc J.,** « [Des professions intermédiaires de plus en plus nombreuses et féminisées](#) », Insee Focus n° 185, février 2020.
- **Bisault L.,** « [Cadres et employés non qualifiés : les deux moteurs de l'emploi des territoires](#) », Insee Première n° 1674, novembre 2017.
- **Fontaine M., Gallais L.,** « [Industrie et tertiaire productif : des atouts à conforter](#) », Insee Analyses Pays de la Loire n° 109, février 2023.

